

SPORT ELEC DAMPIERRE

CMCAS CHARTRES-ORLEANS



Président Section Motocross

Mr BRUERE Christian -520 Chemin des brosses - 45570 OUZOUER Sur LOIRE -

Tel prof : 02.38.29.73.66.- Portable : 06.13.22.20.08 - Email : christian.bruere@free.fr (ou) christian.bruere@edf.fr

REGLEMENT PARTICULIER – MOTO CROSS DU 15 Mai 2011

Club N° C2468 – Epreuve N°

TERRAIN : Les Pics (Hameau des Guérets) – 45570 DAMPIERRE EN BURLY -
Longueur 1.804m – Largeur minimum 8,5 m – Largeur ligne de départ 43 m.
Homologué par Arrêté Préfectoral n° H-10-004 du 07 Septembre 2010

NOMBRE MAXIMUM DE COUREURS ADMIS SUR LA PISTE : 45

CAPACITE : Moto Cross National.

CLASSES ADMISES :

Dimanche 15 Mai

Championnat de Ligue OPEN ouvert aux licenciés répondant aux prescriptions de l'Article 2 du Règlement des Championnats de la Ligue du Centre. Cylindrées 125 cc possédant une licence NCA ou NCJ2
Epreuve Nationale A+B réservée aux licenciés NCA, NCB, NJC, Cylindrées de 125 à 650 cm3.

ENGAGEMENTS : Dès parution du Calendrier FFM.

Course Nationale A&B du 15/05 : Clôture le 15 Avril 2011.

Droit d'engagement : 30 Euros **non remboursables**. (sauf sur justificatif Médical et uniquement)
(Engagement 20 Euros + 10 Euros de location de transpondeur) à l'ordre du Sport Elec DAMPIERRE .

Championnat de LIGUE OPEN : Les pilotes candidats devront envoyer leur bulletin d'engagement au minimum 14 jours avant l'épreuve à la ligue du centre suivant règlement en vigueur.

(Droit d'engagement : 30 Euros **non remboursables**. (sauf sur justificatif Médical et uniquement)
(Engagement 20 Euros + 10 Euros de location de transpondeur) à l'ordre du Sport Elec DAMPIERRE.

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Samedi 14 Mai : 17 h à 19 h 30 Contrôle administratif

Dimanche 15 Mai : De 7h 00 à 8 h 00

Le pilote devra présenter personnellement sa licence et son permis ou C.A.S.M.

Sera considéré comme absent tout pilote qui n'aura pas satisfait aux vérifications administratives dans la limite des horaires indiqués ci-dessus.

CONTROLE TECHNIQUE

Toutes catégories: **Samedi 14 Mai** : 17 h à 19 h 30 Contrôle technique

Dimanche 15 Mai : De 7h 00 à 09 h

Les pilotes ne pourront prendre part aux essais que s'ils ont satisfaits au contrôle technique ET administratif quelle que soit leur catégorie.

PARC COUREURS

Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'allumer des feux et des barbecues dans le parc coureurs.
Les pilotes devront être en possession d'un extincteur conforme aux normes et règlements en vigueur.
Le lavage des motos est interdit en dehors de l'aire prévue à cet effet.

Secrétaire : Frédéric. AUBRY - Trésorier : Xavier ROUX – Trésorier adjoint : Jean-Michel NAVARET

COURSES

Dimanche 15 Mai :

- **Championnat de Ligue OPEN**: 3 manches de 20 mn + 1 tour. Nombre de pilotes maximum 45.
- **Championnat de ligue mini-vert** : 2 manches de 10 mn
- **Course Nationale A & B** : 2 manches de 15 mn + 1 tour. Nombre de pilotes maximum 45 , et une finale avec les 22 premiers de chaque série de 15mn + 1 t

ESSAIS

Pendant les essais, les machines devront obligatoirement être munies des 3 plaques réglementaires aux couleurs correspondant à la cylindrée.

PARC D'ATTENTE - DEPART

Procédure de mise en place des machines dans le parc d'attente suivant article 10.5.1 des règles générales des Championnats de France de Moto Cross. Procédure de départ suivant articles 10.5.2 et 10.5.4 des règles générales des Championnats de France de Moto Cross.

ASSURANCE

Conformément à la législation en vigueur

Montant des garanties

*Accidents corporels: 6.100.00 EUR par sinistre

*Dommages matériels : 500.00 EUR par sinistre

Compagnie .:

Agent Général

AXA Assurances

Rue du Grand Sully

45600 SULLY SUR LOIRE

CLASSEMENT

Barème des points : Pour toutes les catégories, le barème des points attribués à chaque manche sera le suivant : 25 pts, 22 pts, 20 pts, 18 pts, 16 pts, ect..., jusqu'au 20^{ème}.

Course Nationale A&B : Tous les coureurs ayant pris le départ seront classés.

Championnat de 125: Pour être classés, les pilotes devront avoir accompli au minimum 75% des tours effectués par le vainqueur.

En cas d'ex æquo, c'est le classement de la dernière manche qui servira à départager les concurrents. Il ne sera pas tenu compte de leur dernier tour s'ils franchissent la ligne d'arrivée plus de 5 mn après l'arrivée du vainqueur.

OFFICIELS

Directeur de Course : Alain Bellanger – Licence ODC 3385.

Directeurs de Course Adjoints : Jean-Michel Pelloille – Licence ODC 054186.

Président du Jury :

Délégué du Championnat de Ligue OPEN :

Commissaires Sportifs

- Pierre GOUSSARD – Licence ODC 011927 -- Jacques Roblin – Licence ODC 21065
- Claude GERAY – Licence ODC 011388
- Claude GAUTHIER – Licence ODC 036368

Chronométrage

- Christiane GAUTHIER – Licence OFF 0.

Secrétariat Jury

- Pierre GOUSSARD – Licence ODC 011927

Contrôle Technique

- Marc JUBIN – Licence OCT 013694. André RELTGEN Licence OCT 167038. Jean-Michel PARCINEAU Licence OCT 189117
- **Responsable du Parc d'Attente** : Pascal BILLAULT Licence OCF 003951
- **Responsable de la Grille** : Marc Chaineau
- **Commissaires de Piste** : Nombre de postes : 22
- **Responsables** : Jean-Luc Pelloille – Licence OFF 077808.

Liste des Commissaires jointe au rapport de clôture.

PRIX DE COURSE

Championnat de Ligue OPEN : Suivant le règlement des Championnats de Ligue du Centre.

Course Nationale A&B du 15/05: les 10 premiers de la finale suivant barème ci-dessous

Classement dans l'ordre d'arrivée : 1, 2, 3, etc... pour tous les pilotes ayant accompli au moins trois tours de circuit.

Prix payés aux 10 premiers de la Finale:

1^{er} = 150 €,

2^{ème} = 120 €,

3^{ème} = 90 €,

4^{ème} = 60 €,

5^{ème} = 40 €,

du 6^{ème} au 10^{èmes} = 30 €

Remise des prix 20 mn après l'arrivée de la dernière manche.

Les prescriptions du Code Sportif National, des règles techniques et de sécurité ainsi que des règlements des Championnats de France et de Ligue sont obligatoires pour la présente épreuve.

Dampierre en Burly le 21 janvier 2011

Le Président du SPORT ELEC DAMPIERRE
Christian BRUERE

VISA DE LA LIGUE

VISA DE LA F.F.M.